

Prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels dans les musiques actuelles - (VHSS)

Élargir ses compétences tout en développant un climat de travail plus serein.

À la demande de la Ministre de la Culture et en collaboration avec la commission égalité femmes-hommes, le Centre National de la Musique a initié la formalisation d'un protocole visant à prévenir et à traiter les situations de violences sexistes et sexuelles dans le champ des professions de la musique. Le CNM, dès janvier 2021, a conditionné l'obtention des aides au respect de ce protocole avec une mise en œuvre progressive tout au long de l'année.

De plus, depuis 2019, il est obligatoire de montrer des signes de lutte contre les pratiques sexistes et le harcèlement sexuel dans les entreprises. Certains appels d'offres nécessitent même la mise en place d'actions allant dans ce sens.

Savoir repérer les événements et les prévenir, être à l'écoute, aider les salarié·e·s, accompagner et conseiller les dirigeant·e·s, connaître les textes... cette formation est une opportunité de développer des compétences et d'agir en faveur d'un combat nécessaire et d'être en contact avec de nombreux acteur·ice·s



Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, les participant·e·s seront en mesure de :

- ° Identifier le cadre légal des discriminations et violences ;
- ° Distinguer les différentes typologies de violences ;
- ° Définir le consentement ;
- ° Identifier les mécanismes de protection ;
- ° Recueillir la parole des victimes ;
- ° Informer les victimes sur leur statut et leurs droits ;
- ° Ecrire un communiqué de presse ;
- ° Formuler les obligations et/ou recommandations légales ;
- ° Formuler les missions d'un·e référent·e.

Public et prérequis

Employeur·euse·s et/ou futurs référent·e·s du secteur de la musique et des variétés.
Cette formation vise à leur permettre une mise en œuvre d'actions en vue de prévenir les violences et à leur donner des outils pour apporter une réponse protectrice et adaptée aux personnes victimes et/ou signalant des faits de harcèlement.

Programme détaillé

Matin – Formation théorique

- **Comprendre les aspects juridiques**

- Définition des différents types de discriminations et d'agressions ;
- Le trajet stéréotypes – préjugés - discriminations ;
- Les textes récents et leurs évolutions.

- **Définir le consentement**

- Réagir face aux violences sexistes et sexuelles ;
- Les 5 points du consentement ;
- La sidération traumatique et la mémoire traumatique.



Après-midi – Formation et animation d'un atelier

- **Recueillir la parole des victimes**

- Atelier recueil de la la parole des victimes ;
- Orienter et informer sur les démarches ;
- Ecrire un communiqué en cas d'incident

- **Formuler les obligations et/ou recommandations légales**

- Enquête conscientisante ;
- Les obligations de l'employeur·euse ;
- Les étapes et le signalement ;
- L'enquête et la discrétion ;
- Formuler les missions d'un·e référent·e.



- **Atelier rédaction de charte**

Faire des événements festifs et musicaux des espaces plus safe, paritaires, mixtes, inclusifs et respectueux de l'environnement

Méthodes et supports

La prévention et le traitement des violences et des harcèlements sexistes et sexuels est un sujet difficile et complexe à aborder, qui peut toucher les apprenant·e·s de manière intime. Il est donc essentiel pour nos formateur·ice·s de poser, au début de chaque session, un cadre de bienveillance au sein de la formation.

Iels veillent à animer les sessions selon une approche objective, humble et sans jugements, en utilisant des outils ludiques et participatifs afin d'appliquer les apprenant·e·s, que nous considérons comme les co-constructeur·ice·s de leur formation.

La stratégie adoptée par l'association ACT RIGHT s'axe autour de 3 notions, qui permettent à chacun·e de développer ses connaissances et son écoute au fur et à mesure de la journée de formation : **définir, comprendre, prévenir**.

Définir

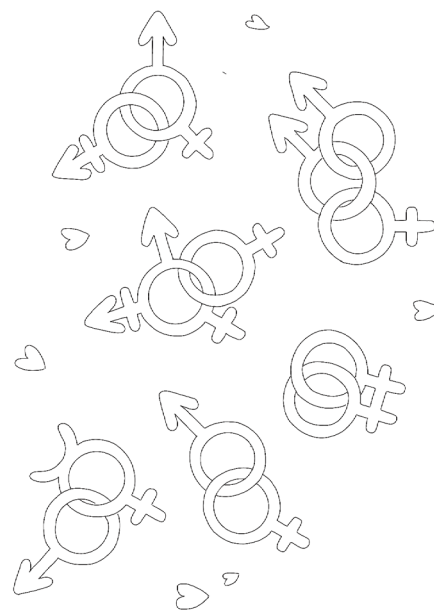
- Les notions de consentement, violence et harcèlement sexiste et sexuel, stéréotype, préjugé, discrimination ;
- Le cadre de travail ;
- Le cadre légal.

Comprendre

- Les mécanismes ;
- Les conséquences des violences.

Prévenir

- Réagir et recueillir la parole ;
- Signaler ;
- Traiter.



L'association ACT RIGHT diversifie les méthodes d'apprentissage et les supports. Dès que possible, nous mettons les stagiaires en petits groupes pour un échange et créons des mises en situation et des études de cas.

Supports et ressources fournis aux stagiaires

Les apprenant·e·s reçoivent en fin de session un document ressource afin de disposer de l'intégralité des contenus et informations.

Faire des événements festifs et musicaux des espaces plus safe, paritaires, mixtes, inclusifs et respectueux de l'environnement

Tarifs et inscriptions

Tarif normal : 250€ par apprenant·e dès le·la premier·e apprenant·e.

Tarif adhérent·e Technopol : 220€ par apprenant·e. Dans ce cas, merci de nous faire parvenir l'attestation d'adhésion au moment de l'inscription.

Tarif solidaire (pour les structures de moins d'un an et dont le CA est inférieur à 25 000€ pour l'année 2021) : 200€ par apprenant·e dès le·la premier·e apprenant·e.

Tarif équipe (à partir de 8 apprenant·e·s) : 2000€. Jusqu'à 20 apprenant·e·s.
Formation en présentiel dans les locaux de la structure formée ou dans les locaux de Technopol (Paris, 19ème)

Inscriptions sur le [site d'ACT RIGHT](https://actright.best) ou par mail à hello@actright.best

Lieu et horaires

Le lieu de formation est adaptable aux contraintes géographiques du groupes d'apprenant·e·s.

Horaires : 9h30 - 18h30. Ces horaires ne sont pas adaptables, ni modulables, et le suivi de la formation dans son intégralité est indispensable pour obtenir l'attestation de formation délivrée par la responsable formation.



Nos formateur·ices

Marion Elchlepp, co-fondatrice d'ACT RIGHT

Cindie Le Disez, co-fondatrice d'ACT RIGHT

Cette formation est sur mesure ou individuelle

A la demande d'une entreprise, d'un réseau, d'une collectivité, voire d'un ensemble de structures, elle peut être réalisée partout en France et adaptée à la réalité des participant·e·s, voire d'un·e participant·e, dans ses objectifs, ou dans ses contenus.

Infos : hello@actright.best